

Le cimetièr

La fête de la Toussaint est un moment privilégié pour de nombreuses familles pour aller se recueillir au cimetière.

Le constat à ce jour montre que de nombreuses tombes sont en mauvais état ; certaines concessions sont très détériorées et présentent des risques accidentels.

Au regard de la réglementation, ces tombes peuvent entrer dans une catégorie dite « à l'état d'abandon ». La Municipalité va lancer à la fin de l'année une procédure de reprise de ces tombes.

Nous invitons les familles concernées par ces sépultures détériorées à les remettre en bon état de propreté et de solidité.

La Municipalité vous remercie par avance de vos efforts pour rendre ce lieu de recueillement le plus agréable possible.



ATELIER lecture et confection en vue du 11 novembre.

Récolte de lettres d'anciens Cerellois et d'anciens uniformes

Nous commémorerons à cette occasion le 96ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale et rendrons hommage à toutes les victimes civiles et militaires de toutes les guerres.

Ce devoir de mémoire, que nous devons aux français qui se sont battus et ont souffert pour préserver notre liberté, nous avons le devoir de l'expliquer et de le transmettre aux jeunes générations.

Nous vous proposons ainsi de nous réunir le samedi 8 novembre 2014 à la salle de la mairie de 10 heures à 12 heures autour de quelques ateliers, pour permettre à toutes les générations de se retrouver et d'échanger afin de préparer cette première cérémonie :

- un premier atelier, pour petits et grands, sera consacré à la **confection de bleuets** en pâte polymère. Ces bleuets seront piqués autour du monument commémoratif le 11 novembre pendant la cérémonie ;

- un second atelier consistera à sélectionner une **correspondance de guerre** qui sera lue à l'occasion de la cérémonie. Si vous possédez ce type de correspondance, n'hésitez pas à les apporter, une photocopie sera réalisée sur place afin de préserver les originaux ;

Nous répéterons enfin le premier couplet de la Marseillaise qui sera chantée devant le monument du souvenir le 11 novembre matin.

du POS au PLU

Le Conseil Municipal a approuvé en date du 11 septembre dernier, la prescription de la révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Nous pourrions ainsi nous doter d'un document d'urbanisme qui sera en conformité avec le nouveau cadre réglementaire, avec pour objectifs de permettre le développement de la commune en assurant une évolution mesurée et contrôlée de la population, tout en protégeant les terres agricoles et naturelles de l'urbanisation.

Une concertation associant la population est bien entendu prévue.

Démission de Dorothee BOUT

4.1.2.2. Communes de 1 000 habitants et plus. Lorsque le mandat résulte d'un remplacement dans les communes de 1000 habitants et plus, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal de la même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit (art. L. 270).



Nous vous attendons nombreux, enfants et adultes !

(nous sommes également à la recherche d'un uniforme militaire de la grande guerre)

Afin de prévoir les matériaux pour la réalisation des bleuets, nous vous prions de prendre contact pour inscription et/ou renseignement auprès de votre correspondant défense Sylvie Morel au 06 67 24 03 76 avant le 6 novembre 2014.



Les animateurs étaient super gentils, en plus je connaissais Aurore et Nicolas. J'ai bien aimé la nuitée sous la tente, et on a même dormi dans l'école à cause d'un orage. J'ai aussi aimé la sortie à la Récréation, les Olympiades, la visite de Terre du son à Monts, la Bédouère, et la Kermesse. J'ai préféré la sortie à la piscine et la bataille d'eau dans la prairie. Ce qui m'aurait plu c'est d'aller au LaserMaxx et faire une sortie à Paris !!! Merci et à l'année prochaine

Gaël

C'est bien, les animateurs sont gentils et on a fait plein de sorties. on est allé au festival de la musique, et je me suis bien amusé. J'ai l'année prochaine !

Dorian

Bilan sur L'Accueil de Loisirs d'été 2014



Cet été, du 07 juillet au 1er août 2014,

Geoffrey et toute son équipe (Clotilde, Laura, Marie, Aurore, Audrey, Babeth, Nicolas, les animateurs qui se sont succédés durant cette période) se sont vraiment dépassés afin de proposer aux enfants des animations de qualité tout en favorisant la socialisation, l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant.

Nous espérons que ce bilan très positif donnera confiance aux parents pour augmenter le nombre d'inscriptions sur l'année prochaine, afin de maintenir notre accueil de loisirs sur la commune.

C'est près d'une quarantaine d'enfants qui ont pu participer aux diverses activités et sorties proposées, comme le festival minis Terres du son, les Olympiades inter-centres, une animation cirque, une journée accrobranche, une sortie au parc « la Récréation », des sorties piscine, une matinée jeux en bois et une kermesse avec séance cinéma retraçant la vie du centre !

Du retour des questionnaires remis aux parents, il ressort un bilan très positif en termes de satisfaction des enfants et des parents, notamment pour la qualité de l'accueil, la qualité de l'équipe d'animation et le choix des activités avec une amplitude horaire bien adaptée.

Top 2 des activités préférées des enfants : les sorties et promenades & les jeux extérieurs.

Apprécié des parents : le temps de rencontre « goûter du vendredi ».

Pour beaucoup, les enfants étaient mis au Centre non pas forcément par obligation professionnelle, mais aussi pour le bien-être de leur enfant. Il ressort que le centre apporte aux enfants des activités différentes de la maison, des sorties extérieures, une vie en communauté et la possibilité pour eux de se retrouver entre amis.



Les travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges sont considérés comme des travaux forestiers.

Par conséquent, les bois, rémanents et résidus de coupes ne sont pas assimilés à des déchets verts et peuvent être brûlés.

Néanmoins, il convient de respecter les modalités suivantes, les communes adhérentes au SICA n'étant pas considérées comme sensibles, donc Cerelles :

- Le brûlage doit faire l'objet d'une demande de dérogation en période rouge (15 mars au 15 octobre) pour des questions liées à la sécurité et à la préservation de la biodiversité

- Le brûlage est autorisé en période verte (le reste de l'année), sur simple déclaration du demandeur auprès de la mairie. Au moins 21j. ouvrés avant la date de brûlage



TERRAINS à VENDRE
(futur lotissement à Cerelles)
Lieu-dit : «La Filonnière»
06 07 36 43 55



«Le samedi 6 septembre dernier, **Annie et Jean-Louis PRUNIER**, habitant à la Puiserie depuis 2000, se sont retrouvés à la mairie, entourés de leurs enfants, petits enfants, amis et voisins pour fêter leurs noces d'or et se dire oui à nouveau. Un grand parcours de 50 ans de vie commune, bien rempli de joies et de peines aussi, qui ont consolidé leur union célébrée à la mairie d'ABLON SUR SEINE, en région parisienne, le 5 septembre 1964»

Le samedi 13 septembre, Maria Pinédo et Gérard Talbert se sont mariés !

Les Randos Cerelloises

Bonne nouvelle, la randonnée pédestre est de retour au sein de notre association, à vos crampons !

RDV salle Cerilia le Dimanche 12 octobre aux marcheurs et aux vététistes. Départ libre à partir de 8H00.

Pour la marche, 2 parcours seront proposés : 8 km (familial) et 15 km avec ravitaillement. Tarifs : 3€ pour les licenciés, 4€ pour les non-licenciés et gratuit pour les - de 12 ans. Parcours encadrés, départ à 8H30.

Pour le VTT, 4 parcours seront proposés : 20-30-44-63 km avec ravitaillements. Tarifs : 4€ pour les licenciés, 6€ pour les non-licenciés et gratuit pour les - de 12 ans.

Pré-inscription possible à partir de notre site lesrandoscerelloises.free.fr

Découverte de Cérelles et ses environs sous un autre angle. Clôture de la manifestation par un pot de l'amitié.

Les associations

Cette nouvelle page est accessible dans la partie de droite du site « Pratique » <http://www.gatine-choisilles.fr/associaions> Pour plus de clarté, ces informations sont regroupées par thèmes et non par commune.

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque de Cerelles : le vendredi de 18h à 19h toutes les 3 semaines (le 10 octobre, le 7 novembre et le 5 décembre 2014). Fermeture pendant les vacances scolaires. Cotisation annuelle : 8€/adulte et 4€/enfant

1622 livres dont 560 livres pour enfants ou jeunes



Nous enrichissons régulièrement notre bibliothèque avec l'achat de nouveaux livres dernièrement sortis ! Romans, policiers, fiction, livres enfants et documentaires...

Portes ouvertes et un atelier « Théâtre pour enfants » pourront être organisés dans le courant de l'année. Les dates seront communiquées dans un prochain bulletin municipal.

En attendant n'hésitez à venir nous rendre visite, vous serez les bienvenus !

La Boîte à livres

Le cerellois

4^{ÈME} BULLETIN MUNICIPAL - OCTOBRE 2014

samedi 25 octobre
ATELIER DÉCO DE NOËL
10h à 12h et 14h à 16h



l'ouïquandcomment

4 oct

POCKER
19H Salle Cercilia

5 oct

LA BEDOUERE
Portes Ouvertes de 14H à 19H.
Tarif unique de 4euros à partir de 4 ans.

12 oct

RANDONNÉE
RDV salle Cercilia aux marcheurs et aux vététistes.
Parcours encadrés, départ à 8H30.
Départ libre à partir de 8H.
Plus d'infos sur le site : lesrandoscerelloises.free.fr

25 oct

BELOTE
organisée par les anciens combattants
Salle Cercilia
13H50 inscription
14H jeu

8 nov

ATELIER
pour le 11 novembre
salle de la mairie
de 10H à 12H

ATELIER Déco de Noël
Salle de la mairie de 10H à 12H et de 14H à 16H
ouvert à tous



Messe paroissiale tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre. Les samedis à 18h30 le 4/10 à St Aubin, le 11/10 à Cerelles, le 18/10 à Beaumont la Ronce, le 25/10 à St Patern-Racan, **Toussaint** : 1er nov à Neuvy à 10h30 **Défunts** : 2 nov à Neuillé Pont Pierre à 10h30.



La Cuillère Gourmande
Peler les pêches, enlever le noyau, coupez les en fines lamelles pour 1 kg de pêche, 750g de sucre
Mélangez bien le tout, puis régulièrement pendant tout le temps de la cuisson, environ 40 mn.
Quand ça commence à bouillir, pensez à écumer.

Pour le mois d'octobre recherchez recette de confiture d'orange.

Votre annonce dans le mensuel !!! avant le 15 du mois à déposer à la Mairie.

Bulletin municipal Cerelles n° 5
Responsables de la publication : Guy Poulle et Marie-Christine de Saint Salvy / Membres de la commission de la communication : M-C de Saint Salvy, David Macé, Sylvain Ragot, Frédéric Gaborit / Conception et réalisation : M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle / Impression : Mairie de Cerelles

MAIRIE PRATIQUE
Tél : 02 47 55 10 89 – Fax:02 47 55 23 40
secretariat-crl@wanadoo.fr
www.gatine-choisilles.org
Horaires
Mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h